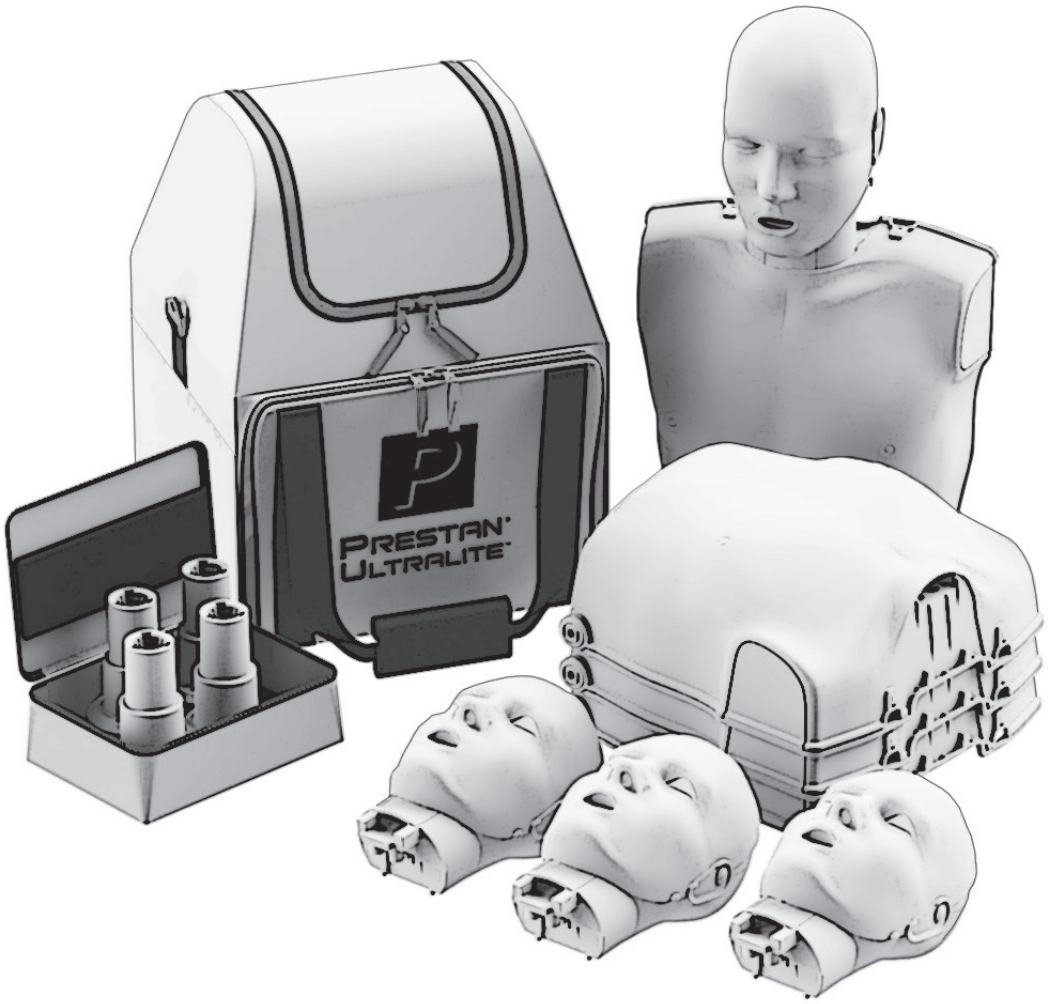
Prestan®

Ultralite™

Pack de 4 mannequins

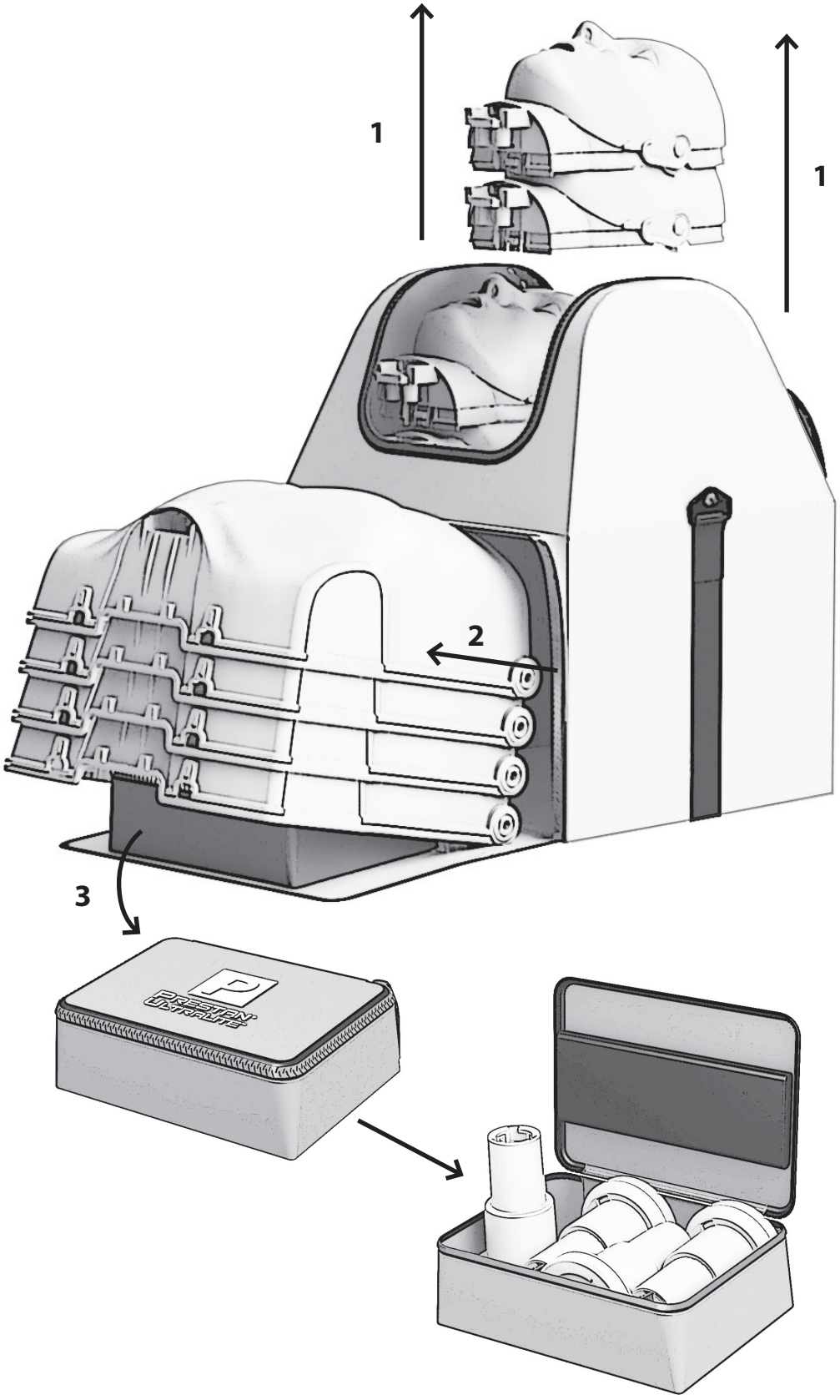
- Guide de l'utilisateur -



PRESTAN®

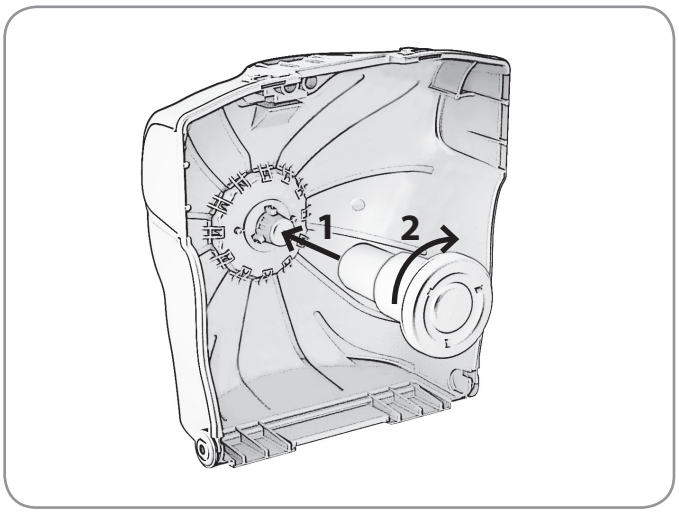
COPYRIGHT 2014, PRESTAN PRODUCTS, LLC

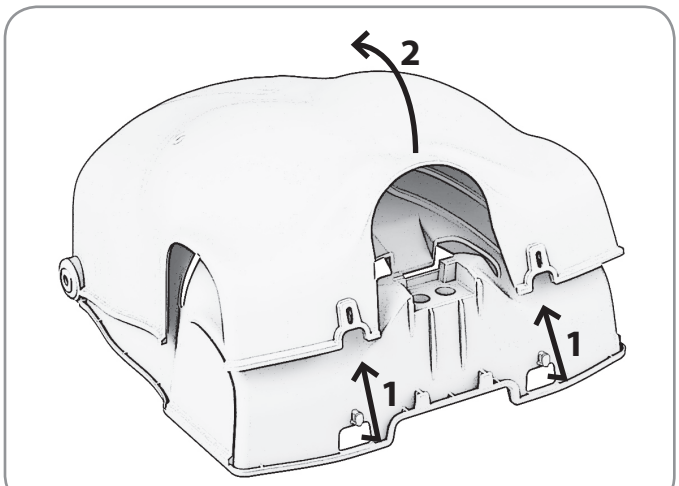
11249-Rev B

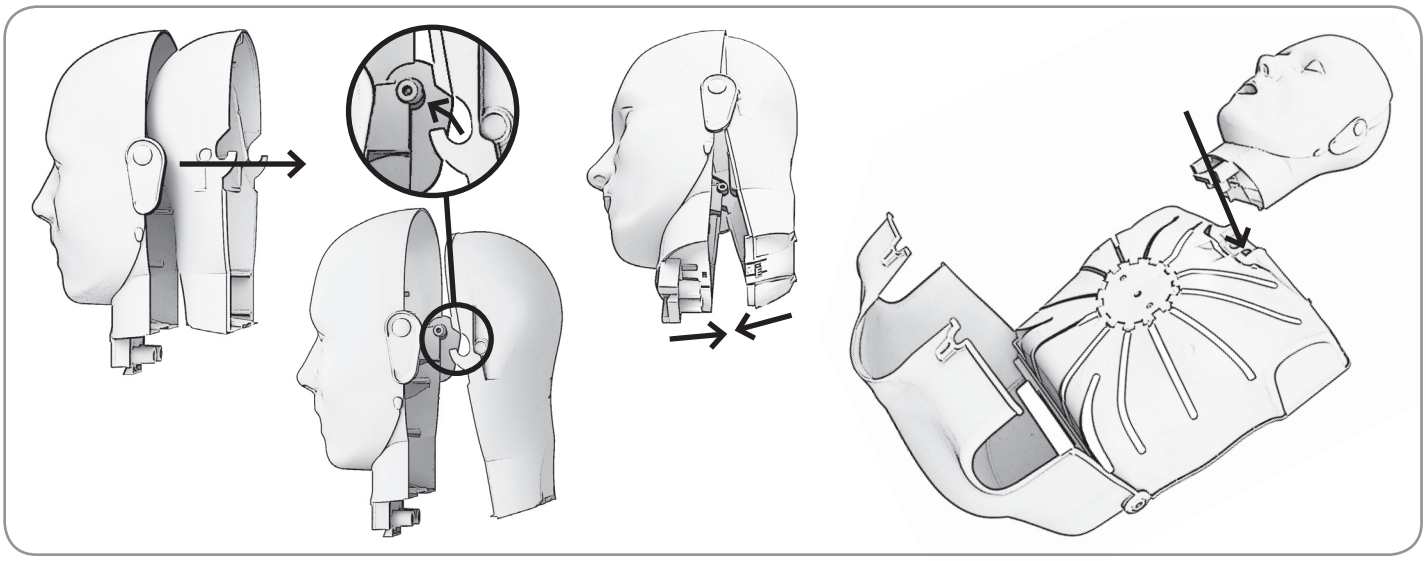

1
1
2
3

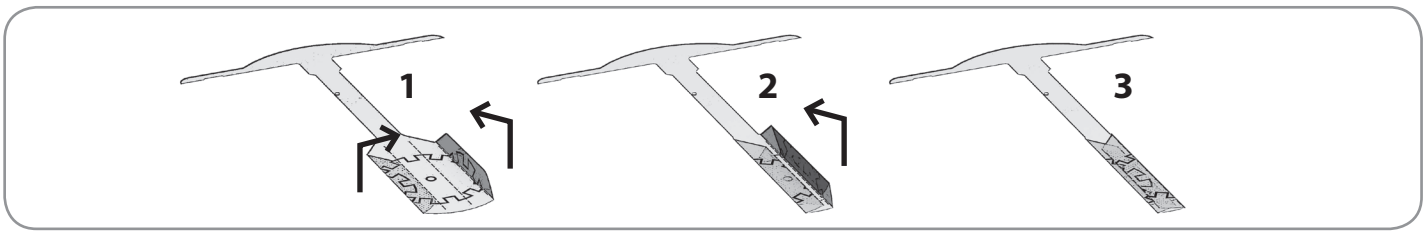
Mannequins ULTRALITE PRESTAN

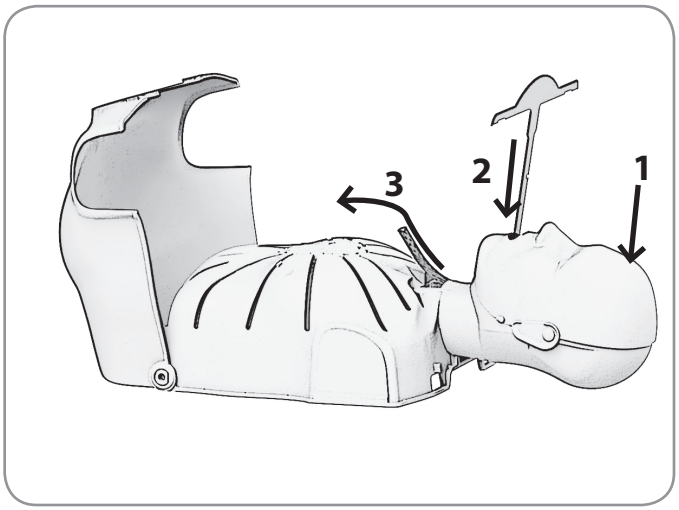
ASSEMBLE

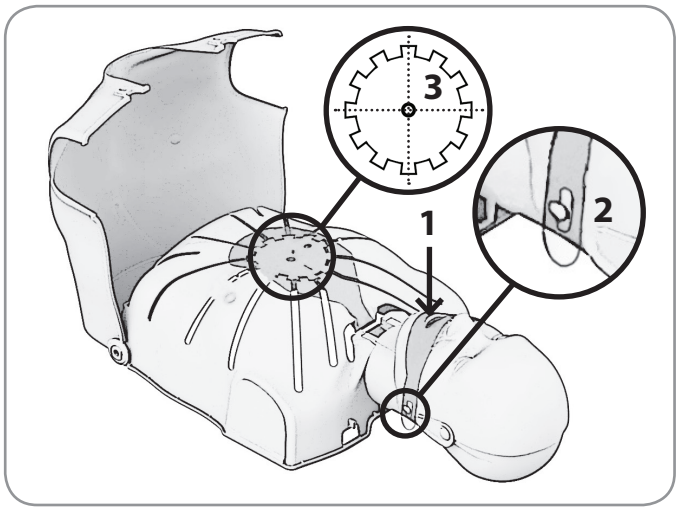


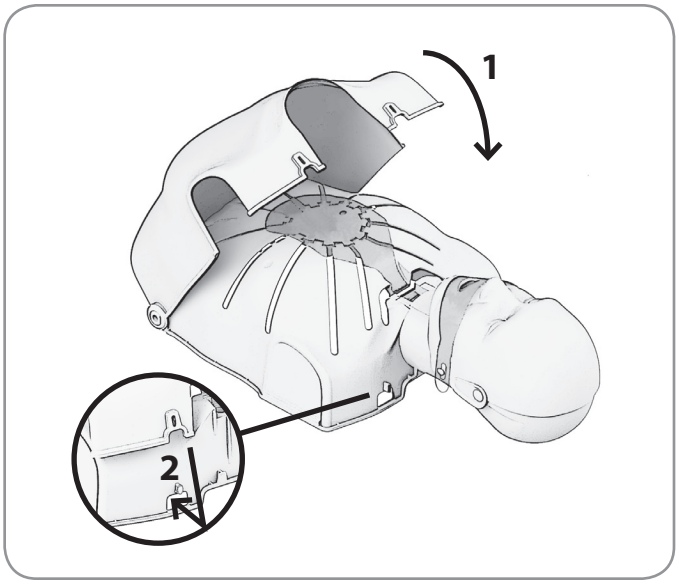


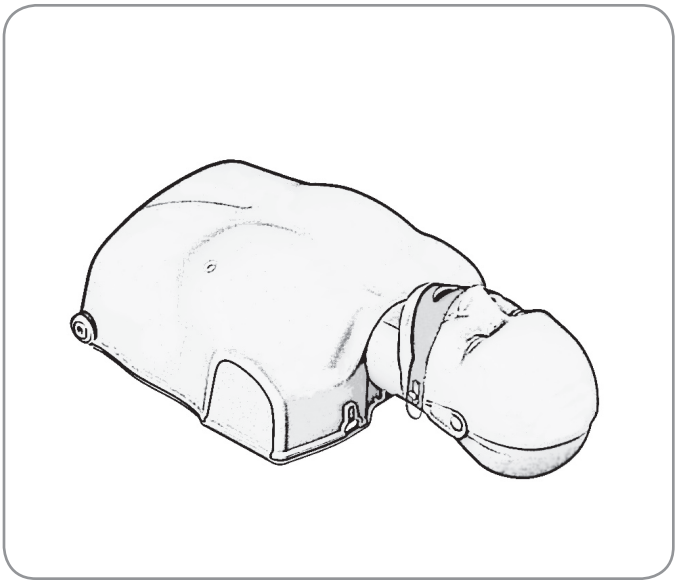




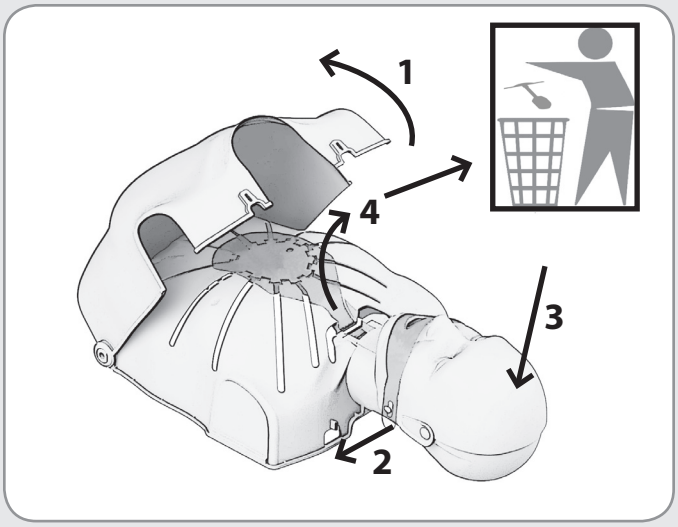


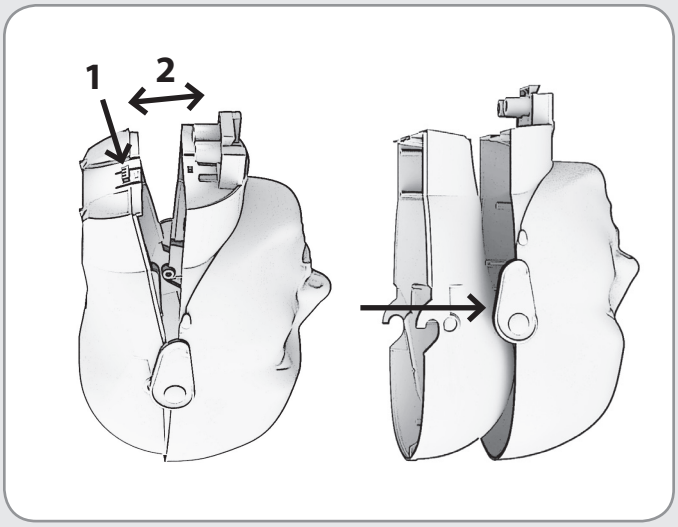


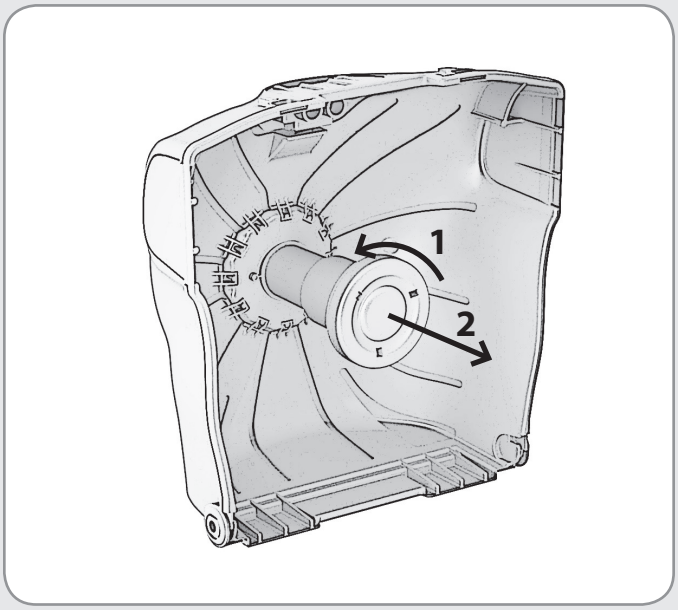


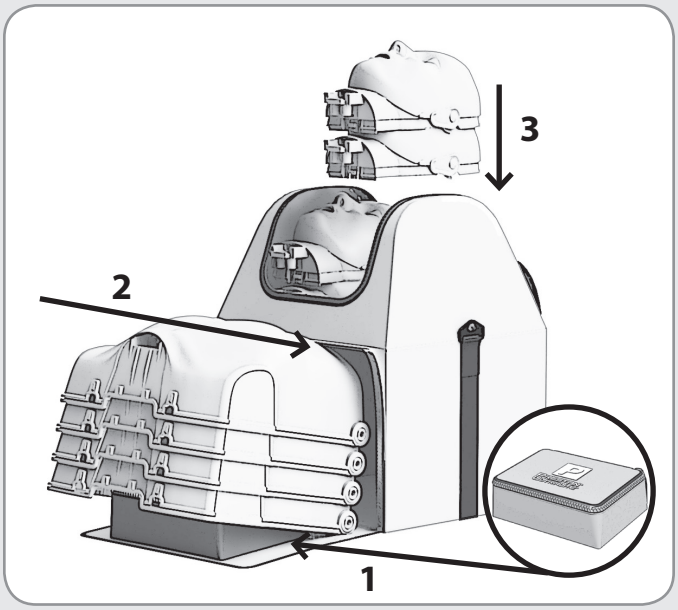


DISASSEMBLE









Mannequins ULTRALITE PRESTAN

MERCI d'avoir acheté les mannequins ULTRALITE Prestan !

Si vous avez la moindre question sur le mannequin professionnel Prestan, si vous désirez commander d'autres mannequins ou des accessoires pour votre mannequin, veuillez contacter votre distributeur de produits de formation professionnelle Prestan.
Pour connaître les distributeurs des produits de formation professionnelle Prestan, veuillez contacter DEFIBFRANCE au 01 75 61 04 70 ou par email à info@prestan.fr. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

COMPOSANTS

- 4 torses adultes
- 4 têtes adultes
- 4 pistons de compression
- Sacoches pour les pistons
- 50 poumons / voies respiratoires
- Sac de transport en nylon
- Fiche d'instructions en français

Si vous avez le moindre problème avec l'entretien et l'utilisation du mannequin professionnel Prestan, contactez DefibFrance au 01 75 61 04 70.

Tous les composants (poumons et protecteurs faciaux inclus) sont sans VINYL ni LATEX

INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE

Lorsqu'il ne sont pas utilisés, les mannequins et composants doivent être stockés à l'abri de l'humidité.

Les mannequins ULTRALITE PRESTAN peuvent être nettoyés par différents nettoyants non abrasif :
- Lingettes Wip Anios / Spray Anios Surfasafe et Xspray
- Mélange d'eau et de savon
- Les nettoyants ménagers d'usage courant peuvent aussi être utilisés

Le visage des mannequins peuvent également peut être nettoyés avec les nettoyants précédemment cités.
Lors de l'utilisation des mannequins, il est recommandé de nettoyer la face du mannequin entre chaque stagiaire (en priorité lors des changements de consommables).

Economique, les Mannequins ULTRALITE PRESTAN utilisent une voie respiratoire (poumons) pour une formation et un protecteur facial avec filtre anti retour par stagiaire.

Pour commander vos consommables, utilisez les références suivantes :
- PP-ULB-50 : lot de 50 poumons / voies respiratoires
- PP-UFS-50 : lot de 50 protecteurs faciaux

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Si la poitrine refuse de se soulever quand vous soufflez dans les voies respiratoires :
- Vérifiez que la tête est bien inclinée vers l'arrière
- Vérifiez le poumon lui-même. Assurez-vous qu'il est positionné correctement sur la plaque de compression : il ne doit pas être plié. Le poumon est-il bien à plat ?
- Vérifiez le protecteur facial. Assurez-vous qu'il soit bien fixé aux « boutons » sur les côtés de la tête du mannequin et qu'il soit bien plaqué contre le visage du mannequin
- Vérifiez le poumon pour vous assurer qu'il ne s'est pas déchiré

Si la poitrine ne se comprime pas et/ou semble bloquée
- Vérifiez le bon positionnement des mains lors de la pratique du massage

GARANTIE LIMITEE DE TROIS ANS DES PRODUITS PRESTAN

1. COUVERTURE DE LA GARANTIE. Le fabricant offre une GARANTIE LIMITEE couvrant tous les défauts portant sur les pièces et la main-d'oeuvre de son MANNEQUIN PROFESSIONNEL DE FORMATION PRESTAN dans le cadre de conditions d'utilisation normales.

2. PERIODE DE GARANTIE. Le fabricant garantit le MANNEQUIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE PRESTAN pendant un (1) an à compter de la date d'achat. Tout composant du MANNEQUIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE PRESTAN qui présenterait un défaut sous douze (12) mois à compter de la date d'achat sera réparé ou remplacé, au choix du fabricant, sans frais pour le propriétaire. Les frais de transport et de traitement jusqu'à l'endroit désigné par le fabricant sont à la charge du propriétaire.

3. RESPONSABILITES DU GARANT. Le fabricant réparera ou remplacera (au choix du fabricant) tout composant défectueux couvert par la garantie sous réserve des dispositions de la section 2, sans aucun frais à l'exception des coûts de transport. LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DU PROPRIETAIRE CONTRE LE FABRICANT PORTE EXCLUSIVEMENT SUR LE REMPLACEMENT OU LA REPARATION DES MARCHANDISES DEFECTUEUSES TEL QU'INDIQUE PAR LA PRESENTE GARANTIE. La réparation ou le remplacement d'un composant d'un MANNEQUIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE PRESTAN n'étend pas la durée de la présente garantie limitée, ni ne marque le début d'une nouvelle période de garantie.

4. CIRCONSTANCES INVALIDANT LA GARANTIE ET AUTRES RESTRICTIONS.
(a) Le fabricant se réserve le droit de refuser tout service ou remplacement quand la défaillance du produit est due à un usage incorrect ou impropre, à une mauvaise manipulation, à un accident, à une négligence, à une installation impropre ou à une modification, à l'usage de composants ou d'accessoires non autorisés, à des ajustements ou à des réparations effectuées par toute personne autre que le fabricant ou son agent autorisé, ou à toute cause autre qu'un défaut de pièces ou de main-d'oeuvre.

(b) Cette garantie limitée ne couvre pas l'abrasion, ni l'usage anormal, pas plus que les dégâts causés par une mauvaise manipulation, une négligence ou toute modification non autorisée. Cette garantie est invalidée si le MANNEQUIN PROFESSIONNEL DE FORMATION est structurellement altéré. (c) Le propriétaire doit fournir la preuve de la date d'achat, du lieu d'achat et du prix d'achat afin de pouvoir bénéficier des services de cette garantie limitée.

(d) Le fabricant n'offre pas de garantie autre que celle qui est exposée ici. Aucun agent, représentant, revendeur ou employé du fabricant ne dispose de l'autorité nécessaire pour modifier les obligations ou les limitations de cette garantie limitée.

5. LIMITATIONS DES GARANTIES ET DOMMAGES IMPLICITES
a. Toutes les garanties implicites portant sur le MANNEQUIN PROFESSIONNEL DE FORMATION PRESTAN, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE COMMERCIALE PORTANT SUR L'APTITUDE ET LA COMPATIBILITE POUR UN USAGE PARTICULIER, NE POURRONT AVOIR UNE DUREE SUPERIEURE A CELLE FIXEE PAR LES TERMES RESPECTIFS DE CETTE GARANTIE LIMITEE, QUI ENTRE EN VIGUEUR A LA DATE D'ACHAT. Certains états ne permettent pas les limitations de durée des garanties implicites ; la limitation ci-dessus peut donc ne pas être applicable dans votre cas.

b. LE FABRICANT NE SAURAIT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT OU CONSECUTIF LIE A L'UTILISATION DU MANNEQUIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE PRESTAN OU DE LA VIOLATION DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE. Certains états ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs ; la limitation ou exclusion ci-dessus peut donc ne pas être applicable dans votre cas. Tous dommages et intérêts accordés pour violation de cette garantie limitée seront limités au montant du prix d'achat.

6. SERVICE DE GARANTIE. Pour bénéficier des services de garantie ou pour obtenir des informations à propos du fabricant, contactez DefibFrance 63 rue Gambetta – 92150 Suresnes — ou téléphonez au 01 75 61 04 70, ou par email à info@prestan.fr.

PRESTAN®